



CC des Monts de Châlus (Siren : 248700148)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châlus
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/1994
Date d'effet	28/12/1994

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Stéphane DELAUTRETTE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Châlus
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87230 CHALUS
Téléphone	05 55 78 29 29
Fax	05 55 78 29 30
Courriel	direction@montsdechalus.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 185
-----------------------------	-------

Densité moyenne 31,01

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Bussière-Galant (218702702)	1 391
87	Châlus (218703205)	1 676
87	Dournazac (218706000)	673
87	Flavignac (218706604)	1 048
87	Lavignac (218708402)	157
87	Les Cars (218702900)	621
87	Pageas (218711208)	619

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif</li> </ul> <p><i>Mise en valeur et sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité des eaux : Mise en place d'un SPANC qui a pour mission : - contrôle de conception et d'exécution des installations neuves - diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations, - entretien des installations : organisation d'opérations de vidange groupées des ouvrages de pré-traitement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>études, actions en vue de développer l'énergie éolienne, notamment par la création d'une zone de développement éolien sur le territoire communautaire</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide sociale facultative</li> </ul> <p><i>Aide au maintien à domicile des personnes âgées : participation financière aux associations et organismes de développement des actions en faveur des personnes âgées.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</li> </ul> <p><i>Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités et création de nouvelles zones</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</li> </ul> <p><i>Création et gestion d'immobilier à vocation économique dont des bâtiments relais. Les bâtiments relais existants restent de la compétence des communes Soutien à l'activité commerciale et artisanale (multiple-rural, etc.) Soutien à l'emploi (chantiers d'insertion, etc.) Actions de promotion et de prospection d'activités économiques</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs</li> </ul>

Politique en faveur de la lecture publique : création, entretien et fonctionnement des bibliothèques du territoire et mise en place d'un réseau de lecture publique. La cc prend à sa charge l'équipement, l'animation et la gestion du réseau. Politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse : création, entretien, fonctionnement des équipements, concourant à l'amélioration de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse : établissement multi accueil, RAM, accueils de loisirs, accueil jeunesse, etc.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs  
*Création, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs dont le rayonnement se développe sur l'ensemble du territoire communautaire. Ces équipements devront être uniques sur le territoire communautaire*

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

*La constitution d'un parc de matériels qui sera mis à la dispo des communes et des associations locales pour leurs manifestations culturelles et sportives. Organisation de manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement concerne deux communes ou plus.*

- Activités sportives

*La constitution d'un parc de matériels qui sera mis à la dispo des communes et des associations locales pour leurs manifestations culturelles et sportives. Organisation de manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement concerne deux communes ou plus.*

Aménagement de l'espace

- Plans locaux d'urbanisme

*Elaboration, révision et suivi d'un P.L.U. intercommunal*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

*Numérisation des cadastres*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*voies existantes et futures permettant la desserte des zones d'activités économiques*

Développement touristique

- Tourisme

*Création, entretien et fonctionnement d'un office de tourisme intercommunal Réalisation d'études touristiques intéressant l'ensemble du territoire communautaire Aménagement, entretien et fonctionnement de la Maison du Châtaignier*

Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Réalisation de toutes études et analyses générales liées au logement et à l'habitat intéressant l'ensemble du territoire communautaire Aide au ravalements de façades*

- Politique du logement social

*Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.*

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

*Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : réhabilitation, entretien et gestion de logements anciens afin de réaliser des logements sociaux. Les logements sociaux existants restent de la compétence communale.*

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

## - Acquisition en commun de matériel

*Constitution d'un parc de matériels qui sera mis à la disposition des communes et des associations locales pour leurs manifestations culturelles et sportives*

## - Gestion d'un centre de secours

*contribution financière au SDIS*

## - NTIC (Internet, câble...)

## - Autres

*Sauvegarde des services au public d'intérêt commun Actions de sauvegarde des services au public d'intérêt commun, en particulier aider les communes à aménager les locaux qu'elles mettent à la disposition des différentes administrations et organismes assimilés. Construction d'une caserne de gendarmerie Réalisation d'études préalables à la prise de nouvelles compétences Aménagement rural et de zonage agricole*

## Sanitaires et social

## - Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (258700251)	SM ouvert	173 984
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	384 971

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)